

FCP de droit français
HSBC EURO PROTECT 80 +

Rapport annuel au 29 décembre 2023

Sommaire

Pages

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	4
Informations réglementaires	18
Certification du Commissaire aux Comptes	20
Comptes Annuels	25
Bilan Actif	26
Bilan Passif	27
Hors-Bilan	28
Comptes de Résultat	29
Annexes	30
Règles et méthodes comptables	34
Evolution de l'Actif Net	35
Compléments d'information	36
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	44
Inventaire	45

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le premier trimestre 2023 (T1), les indicateurs économiques ont donné des signaux conflictuels, entre détérioration des conditions financières ou résilience de l'activité avec persistance des pressions inflationnistes. Face aux resserrements monétaires des banques centrales, le secteur financier a trouvé un point de rupture début mars, avec la défaillance d'une banque régionale américaine (Silicon Valley Bank), et la résolution précipitée de Crédit Suisse. Les interventions de la Réserve fédérale américaine (Fed) et des autorités suisses, ainsi que les communiqués des institutions de surveillance bancaire et d'assurance des dépôts en Europe, aux Etats-Unis, mais aussi en Asie ont permis d'endiguer en partie la perte de confiance, et de stabiliser les indicateurs de risque. Néanmoins, l'impact des resserrements monétaires passés va continuer de se diffuser via le canal du crédit, puis sur l'activité et l'emploi avec un retard de plusieurs mois, difficile à estimer avec précision. D'un côté, le marché immobilier et le secteur manufacturier sont en phase de récession. A l'inverse, le secteur des services reste dynamique, toujours soutenu par la rotation de la consommation post-pandémie au détriment des biens, ce qui a contribué à la résilience du marché du travail, et à la progression des salaires. L'inflation a aussi offert deux visages : avec la chute des prix de l'énergie et les effets de base négatifs, l'inflation totale a baissé, notamment aux Etats-Unis (de 7.1% en novembre à 6.0% en février), comme en zone euro (de 9.2% en décembre et 6.9% en mars). En revanche, l'inflation « cœur » (hors énergie et alimentaire), tirée par les hausses persistantes des prix des services, n'a diminué que très lentement aux Etats-Unis (de 6.0% en novembre à 5.5% en février), voire a continué de monter en zone euro (de 5.2% en décembre à 5.7% en mars). Au final, l'évolution de l'économie et de l'inflation est restée difficile à prévoir. Le consensus des économistes¹ envisage un atterrissage en douceur aux Etats-Unis (PIB +1.0% en moyenne en 2023 et 2024), et en zone euro (PIB +0.5% en 2023 et +1.2% en 2024), avec une modération de l'inflation (environ 2.5% à horizon du T3 2024). Mais cette moyenne dissimule d'importantes disparités de prévisions avec des risques haussiers sur l'inflation. Les turbulences financières ont compliqué le guidage des politiques monétaires, toujours orientées à combattre une inflation trop élevée, et des anticipations d'inflation qui pourraient entraîner une spirale prix-salaire. Enfin, les économies émergentes se voient pénalisées par une inflation élevée, et la dégradation de la demande extérieure et de leurs exportations en raison de la contraction de la consommation de biens et la récession industrielle des pays développés. Cependant, ces impacts défavorables devraient être en partie compensés par le redémarrage de l'économie chinoise ce trimestre, après trois années de restriction sanitaire.

Au second trimestre 2023 (T2), l'inflation a généralement baissé entre mars et juin grâce aux effets de base négatifs sur les prix de l'énergie (comparés à 2022), et une décélération de certains (prix alimentaires et biens industriels hors énergie). Cela reflète le ralentissement des prix à la production, et les moindres difficultés d'approvisionnement. Reste cependant la persistance de l'inflation des services, portée par le rattrapage lié à la réouverture post-pandémie, notamment du tourisme. De plus l'emploi a bien résisté ce trimestre. D'une part, le resserrement monétaire des banquiers centraux depuis un an produit ses effets avec un décalage estimé entre 12 et 18 mois. D'autre part, cette situation a reflété la rétention de main d'œuvre par les entreprises qui font toujours face à des difficultés de recrutement. Dans cette phase de transition, celles-ci ont généralement préservé leurs marges d'exploitation en montant leurs prix de vente. Malgré une certaine résistance au T1 - la croissance aux Etats-Unis (PIB +2.0% en variation trimestrielle annualisée) a surpris à la hausse, ailleurs dans les économies développées, le constat est médiocre : quasi- stagnation au Royaume-Uni (+0.1% qoq, variation trimestrielle), France (+0.2% qoq), et surtout une contraction en Allemagne

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2023.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

(-0.3% qoq) et en Irlande (-4.6%), ce qui a tiré la zone euro à la baisse (-0.1% qoq). Les projections des économistes à horizon de 2024 continuent d'afficher d'importantes divergences, entre stagnation, récession ou atterrissage en douceur, selon les anticipations de politiques monétaire et fiscale, et les évolutions des prix des matières premières. Ainsi, l'OCDE, le FMI, ou la Banque centrale européenne (BCE) tablent sur une croissance du PIB en 2024 d'environ 1.5% en zone euro (1.1% aux Etats-Unis), mais le consensus des économistes² envisage seulement 0.9% en zone euro (0.5% aux Etats-Unis). En Asie, l'ouverture post-pandémie de l'économie chinoise a permis un rebond de l'activité des services. Mais les tensions géopolitiques entre la Chine et les Etats-Unis entraîne le redéploiement et la diversification des chaînes de production, ce qui a contribué à limiter la croissance de l'industrie manufacturière et les exportations. A l'opposé, l'Inde a continué de bénéficier d'une économie portée par les exportations de services, le développement des secteurs liés à la high-tech et par l'investissement public d'infrastructure. De même en Amérique Latine, la croissance économique est restée soutenue par la vigueur de l'activité agricole, la hausse des investissements étrangers, notamment au Mexique. Enfin, la désinflation plus rapide que celle des économies développées devrait permettre aux banques centrales de baisser les taux d'intérêts d'ici la fin de l'année.

Le troisième trimestre (T3) 2023 a vu se développer un découplage, avec la résilience de l'économie américaine face au ralentissement de la Chine et de l'Europe. Le PIB américain au T2 est ainsi ressorti supérieur aux attentes, tiré par la consommation des ménages et les investissements d'infrastructure qui ont plus compensé le ralentissement du marché immobilier. En zone euro, la quasi-stagnation du PIB au T2 (0.1% t/t), avec une demande intérieure atone, sous-tend des divergences dans la région, avec une contraction du PIB en Italie (-0.4% t/t) et aux Pays Bas (-0.2% t/t) et une stagnation en Allemagne, face à une expansion en France (+0.5% t/t) et en Espagne (+0.5% t/t). Les politiques fiscales visant à soutenir la transition énergétique et le développement des industries de pointe ont en partie contribué à ces divergences. Aux Etats-Unis, les programmes « Inflation Reduction Act », et « Chips Act » ont entraîné 240 milliards USD de projets d'investissements dans le secteur manufacturier, soit environ la moitié de l'objectif. L'Espagne continue de bénéficier des subventions du programme de l'Union européenne (Next Generation EU). En Italie, la réduction graduelle des aides à la rénovation énergétique résidentielle a entraîné une baisse des investissements dans la construction. Dans les pays émergents, les publications économiques en Chine ont continué de décevoir malgré les nouvelles mesures de soutien au crédit, et l'assouplissement des contraintes réglementaires sur le marché immobilier. Au T3, les prévisions de croissance³ ont donc été révisées à la baisse, en Chine 5.0% en 2023 et 4.5% en 2024 (contre respectivement 5.5% et 4.9% fin juin), mais aussi en zone euro (0.5% en 2023 et 0.8% en 2024, contre respectivement 0.6% et 1.0% fin juin). A l'inverse, les Etats-Unis ont vu leur prévision de croissance relever, à 2.1% en 2023 et 0.9% en 2024 (contre respectivement 1.3% et 0.8% fin juin). La persistance d'une inflation élevée aux Etats-Unis (3.7% en août contre 4.0% en juin), et en zone euro (5.2% en août contre 5.5% en juin) n'a pas permis de rassurer les banquiers centraux dans un contexte de remontée du prix du baril, et de progression salariale soutenue (+4.3% a/a aux Etats-Unis, et +5.5% a/a en zone euro). Malgré des conditions monétaires restrictives, les revenus réels ont en effet tendance à s'améliorer, ce qui contribue à soutenir la consommation, ce qui augmente les risques d'effets de second tour. Ainsi les prévisions médianes des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine signalent plutôt un atterrissage en douceur de l'économie américaine (avec une croissance du PIB de 2.1% en 2023 et 1.5% en 2024, donc une prévision supérieure au consensus des économistes), ce qui implique de repousser le cycle de baisses de taux au second semestre 2024.

Au quatrième trimestre 2023 (T4), le scénario d'atterrissage économique en douceur ou « soft landing » a dominé sur celui de récession. Le combat des banques centrales contre l'inflation semble donc avoir été gagné sans entraîner de poursuite du resserrement monétaire et de risque de récession forte. La croissance chinoise a surpris à la hausse au T3 (4.9% en variation annuelle)

² Consensus Bloomberg au 30/06/2023.

³ Consensus Bloomberg au 30/09/2023.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

contre 4.5% attendu. Le PIB américain a une nouvelle fois surpassé les attentes au T3 (+4.9% en variation trimestrielle annualisée contre 4.5% attendu). Aux Etats-Unis, la consommation des ménages et les investissements des entreprises ont en effet accéléré au T3 par rapport au T2, avec une relative résilience du marché du travail (taux de chômage à 3.7% en novembre après un plus bas historique à 3.4% en avril), et des salaires (+4% en variation annuelle en novembre), ainsi qu'une amélioration de la productivité. En Europe, les enquêtes des directeurs d'achat continuent d'annoncer une contraction de l'activité depuis l'été. En effet, l'économie a continué de se dégrader au T3 : PIB du Royaume Uni -0.1% en variation trimestrielle (t/t) au T3 (contre +0.1% t/t au T2) ; PIB de la zone euro -0.1% t/t (contre +0.1% t/t au T2) tiré à la baisse par une décélération des stocks, et les contractions en Allemagne, France, Pays Bas et Irlande. Dans ce contexte, la forte décélération de l'inflation a surpris au cours du trimestre (variation annuelle en novembre), à 3.1% aux Etats-Unis, 2.4% en zone euro, et 3.9% au Royaume-Uni. Les prévisions de croissance du PIB⁴ ont donc été révisées à la hausse aux Etats-Unis (2.4% en 2023 ; 1.3% en 2024). En revanche, la zone euro a vu ses perspectives de croissance du PIB s'éroder en 2024 (PIB +0.7%), ainsi qu'au Royaume Uni (PIB +0.3%). Cependant, ces prévisions ne montrent pas le clivage des économistes. D'un côté, certains anticipent une reprise relativement rapide, portée par la consommation privée, l'amélioration des revenus réels des ménages, un retour de l'assouplissement des banques centrales, avec une inflation aux alentours de 2.5%-3% en moyenne en 2024. D'un autre côté, certains économistes envisagent la poursuite du ralentissement économique, en raison du décalage de l'effet des resserrements monétaires, de la hausse des faillites d'entreprise, d'une montée du chômage, avec pour conséquence un recul de la consommation. Ce scénario intègre donc une phase de récession avec une reprise lente qui devraient comprimer l'inflation en-dessous de 2% fin 2024.

Panorama financier

Au premier trimestre 2023 (T1), les marchés ont subi une forte volatilité en raison des incertitudes sur le secteur bancaire américain, ce qui a entraîné une chute de -12.6% (en variation trimestrielle t/t) de l'indice boursier de référence (MSCI US Banking), une remontée de l'or (+8.0% t/t à USD1969 l'once) et un affaiblissement du dollar US (indice DXY⁶ -1.0% t/t). Les banquiers centraux ont poursuivi les relèvements de leurs taux directeurs (+50 pdb aux Etats-Unis, +75 pdb au Royaume-Uni, et +100pdb en zone euro), mais ont tenu des communiqués prudents quant aux perspectives. Au total, les marchés ont rapidement anticipé un retournement des politiques monétaires, en intégrant un assouplissement important aux Etats-Unis (jusque -75 pdb cette année), et en modérant le resserrement attendu en zone euro (+50 pdb contre +100 pdb auparavant). Du côté des obligations souveraines, les rendements 10 ans ont donc fortement reculé au T1 : -41pdb à 3.47% aux Etats-Unis, -28pdb à 2.29% en Allemagne, -33pdb à 2.79% et -61pdb à 4.10% en Italie, avec la poursuite d'une inversion des courbes de taux 2-10 ans. Les marchés de crédit global ont enregistré des performances disparates : les « spreads » de crédit (écarts de taux) se sont resserrés sur le segment risqué (High Yield) en raison d'une réduction des émissions de titres et des attentes de retournement des banques centrales. A l'inverse, les « spreads » se sont écartés dans le secteur bancaire américain, et dans une moindre ampleur sur les segments les moins risqués des obligations d'entreprises (Investment Grade). Malgré ce contexte d'incertitudes, les places boursières (MSCI world) ont terminé le trimestre en hausse : +7.2% en variation trimestrielle (t/t), avec une progression de +15% depuis les plus bas enregistrés en octobre 2022. Les actions de la zone euro (MSCI Eurozone +12.3% t/t) ont surperformé l'indice boursier global, bénéficiant d'une économie plus résiliente que prévu grâce à la chute des prix de l'énergie (gaz naturel -36% t/t ; pétrole Brent -7.1% t/t). Les places des pays émergents (MSCI EM +3.8% t/t) ont sous-performé les marchés développés (+7.6% t/t), notamment en raison des reculs en Inde, Brésil, et Turquie (liés à des facteurs idiosyncratiques), et malgré une reprise en Chine (+5.1% t/t) suite à la fin des restrictions sanitaires.

⁴ Consensus Bloomberg au 31/12/2023.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Au second trimestre 2023 (T2), les marchés obligataires des pays développés ont été pénalisés par le revirement des banquiers centraux, en faveur d'une prolongation de politiques monétaires restrictives du fait d'une désinflation estimée trop lente, voire de l'entrée dans un régime d'inflation structurellement plus élevée que lors de période 2008-2019. Aux Etats-Unis, les difficultés du secteur bancaire ont été rapidement résolues. Puis les négociations autour du relèvement du plafond de la dette américaine ont nécessité plusieurs semaines, ce qui a contribué à une certaine prudence de la part de la Réserve Fédérale américaine (Fed) qui n'a relevé ses taux que de 25pdb au T2. En Europe, les banques centrales se sont montrées généralement plus offensives avec des hausses de taux entre 50pdb (zone euro) et 75pdb (Royaume-Uni, Suède et Norvège). Les propos des banquiers centraux lors du Forum de Sintra fin juin ont définitivement marqué un changement des anticipations de marché qui tablaient encore courant mai sur la fin du resserrement monétaire, voire des baisses de taux en fin d'année. Dans ce contexte, les rendements des obligations souveraines se sont redressés sans pour autant atteindre les plus hauts observés au cours du T1, avec un renforcement de l'inversion de la courbe des taux. Dans cette phase de transition et en dépit de la remontée des rendements souverains, les marchés risqués ont malgré tout bien performé. Du côté des obligations d'entreprises, les « spreads » de crédit (écarts de taux) se sont davantage resserrés sur le segment le plus risqué (High Yield). Sur les marchés boursiers, le T2 a délivré un gain de l'indice mondial (MSCI* World +7%, en variation trimestrielle t/t), avec une surperformance des marchés des pays développés (MSCI* DM +7.3% t/t) relative aux places émergentes (MSCI* EM +1.8% t/t), essentiellement tirées à la baisse par les actions chinoises (MSCI -8.9% t/t). L'engouement pour les valeurs technologiques, notamment autour de l'intelligence artificielle, et la résilience de la demande domestique aux Etats-Unis ont porté la bourse américaine (MSCI* US +8.7% t/t). La réouverture de l'économie japonaise, et le redéploiement des investissements hors Chine ont généralement favorisé certaines places boursières en Inde (+12.2% t/t), au Japon (+15.6% t/t), ou au Brésil (+14.9% t/t). Sur les marchés des devises contre dollar US, le yen japonais s'est déprécié de 8% t/t, suivi par le renminbi chinois (-5% t/t), le rand sud-africain (-5.6% t/t) et la livre turque (-26.3% t/t), tandis que le réal brésilien et le peso mexicain ont gagné respectivement 6.5% t/t et 5.4% t/t. Enfin sur les marchés des matières premières, les prix ont généralement reculé, notamment le gaz naturel (-21% t/t), le blé (-9.2% t/t), le cuivre (-7.5% t/t) et le pétrole (WTI -6.6%) en raison des incertitudes sur l'évolution de la demande mondiale, et notamment des déceptions sur la vigueur de la reprise en Chine.

Au troisième trimestre (T3) 2023, les investisseurs ont continué de repousser leurs attentes quant à l'échéance et l'ampleur des baisses de taux directeurs, ce qui a pesé sur les marchés obligataires des pays développés et émergents. Dans le même temps, les inquiétudes sur la soutenabilité de la dette américaine, mais aussi en Europe, ont contribué à la remontée des taux longs, et une moindre inversion des courbes de taux 2-10 ans. Ainsi la hausse des primes de terme a reflété l'augmentation de la rémunération demandée par les investisseurs pour la détention de titres à longues maturités dans un contexte où l'inflation risque d'être plus persistante. Elle répond aussi à la poursuite de la normalisation des bilans des banques centrales. La Réserve fédérale américaine (Fed) poursuit en effet la vente active des obligations souveraines détenues dans son bilan, et la Banque centrale européenne a arrêté de réinvestir la totalité de ses titres arrivant à maturité dans le cadre de son programme régulier. Dans ce contexte, les rendements souverains 10 ans ont bondi au T3, proches des niveaux de 2007 aux Etats-Unis (+73pdb au T3 à 4.57% à fin septembre). En zone euro, les rendements souverains ont rejoint leurs niveaux de 2011, en Allemagne (2.84% à fin septembre, soit +45pdb au T3) et en France (+47pdb à 3.40%). Les annonces budgétaires en zone euro, avec des prévisions économiques optimistes et des efforts jugés insuffisants sur la trajectoire de la dette ont entraîné une hausse des rendements plus rapides sur les obligations de la périphérie de la zone euro comparée à l'Allemagne, notamment en Italie (+71pdb 4.78%), en Grèce (+69pdb 4.34%) et en Espagne (+55pdb 3.93%). Sur les marchés de crédit, les « spreads » de crédit (ou écarts de taux) se sont resserrés dans l'ensemble, à l'exception du segment High Yield américain fragilisé par la perspective de politiques monétaires plus durablement restrictives. Les difficultés du secteur immobilier chinois et le durcissement des conditions financières ont contribué au recul des marchés boursiers (indice MSCI World*), de -2.4% en variation trimestrielle (t/t), avec les sous-performances

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

de la Chine (MSCI -4.5% t/t), Taiwan (-7.1% t/t) et la Corée du sud (-6.6% t/t). Les prix du pétrole (WTI) ont bondi de +29% t/t à USD 90.8 USD le baril suite à la baisse des stocks de brut aux Etats-Unis, et aux annonces de l'Arabie Saoudite et de la Russie qui prolongeront les réductions de leurs productions jusqu'à la fin d'année. Enfin sur les marchés des changes, la résilience de l'économie américaine, en découplage face au ralentissement plus prononcé en Chine et en Europe a favorisé la remontée du dollar américain contre les devises de ses partenaires (indice DXY⁶ +3.2% t/t).

Au quatrième trimestre (T4) 2023, les marchés sont brusquement repartis à la hausse (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t ; +22.2% en variation annuelle a/a) à la suite des publications d'inflation inférieures aux attentes, et cela malgré la montée des risques géopolitiques au Proche-Orient. Ces derniers ont fait bondir les prix de l'or (+11.6% t/t) et du blé (9.5% t/t), sans pour autant malgré tout déclencher un emballement des prix de l'énergie, bien au contraire : pétrole WTI -21.7% t/t à 71.7 USD/ baril ; prix du gaz -7% t/t. Les bonnes surprises sur le front de l'inflation aux Etats-Unis et en Europe ont dominé malgré le ralentissement économique, ce qui permet d'envisager un scénario de « soft landing » ou ralentissement en douceur, plutôt que de forte récession. Ce scénario « soft landing » dominant a donc entraîné une surperformance des marchés boursiers des pays développés (indice MSCI DM +10% t/t ; +23.7% a/a) contre ceux des pays émergents (indice MSCI EM +5.6% t/t ; +10.3% a/a). Le recul de la bourse chinoise (indice MSCI -4.8% t/t ; -10.3% a/a) a en effet plombé l'indice régional, malgré les forts rebonds observés au Mexique (indice MSCI +15.8% t/t ; +23% a/a), au Brésil (indice MSCI +14.6% t/t ; +22.7% a/a) ou en Inde ((indice MSCI +22% t/t ; +12% a/a). Dans le contexte d'une désinflation plus rapide que prévu, les marchés ont perçu un revirement baissier des anticipations de taux des banques centrales. La Réserve Fédérale américaine (Fed) a d'ailleurs confirmé ce biais plus accommodant en décembre avec de nouvelles prévisions médianes sur les taux officiels qui intègrent 75pdb de baisses pour 2024. Ce virage plus accommodant est cependant moins net en Europe. La Banque Centrale européenne (BCE) est restée plutôt vigilante sur les perspectives d'inflation en raison des hausses salariales et des risques de perte de productivité. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a conservé un biais de politique monétaire restrictive. Au final, les marchés ont intégré des attentes d'assouplissement monétaire d'environ -150pdb en 2024, bien plus élevées que celles suggérées par les communications des banques centrales. Dans ce contexte, les marchés obligataires ont enregistré de belles performances au T4. Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) aux Etats-Unis et en Europe ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont globalement baissé, et surtout sur les marchés des pays développés : -69pdb aux Etats-Unis, à 3.88% ; -81pdb en Allemagne, à 2.02% ; -84pdb en France à 2.56% -90pdb au Royaume-Uni à 3.54%, et -108.2pdb en Italie à 3.70%. Le virage plus accommodant de la Fed a entraîné une baisse du dollar US face aux devises de ses partenaires (indice DXY -4.6% t/t) avec, dans un contexte de tensions géopolitiques, une surperformance du franc suisse (+8.8% t/t) et du yen (+5.9%).

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

⁶ Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.

Source : données Bloomberg au 31/12/2023.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Politique de gestion

La gestion mise en œuvre dans le Fonds vise à prendre de l'exposition aux marchés actions de la zone euro tout en offrant une valeur minimale garantie. Ce minimum garanti est de 80€ par part pour une VL initiale de 100€. Il peut être augmenté à 100€ si la VL du Fonds atteint 120€ en cours de vie du Fonds. La durée de cette protection est de 10 ans à partir du lancement du Fonds, sauf en cas de dissolution anticipée. A travers le Fonds, les investisseurs participent donc à la croissance des marchés actions de la zone euro attendue à moyen/long-terme, tout en maîtrisant leur risque de perte.

La stratégie mise en place par le Fonds vise à optimiser l'exposition prise aux marchés actions, tout en respectant les contraintes liées à la tenue de la garantie. Le calcul de l'exposition aux marchés actions dépend, notamment, du budget de risque disponible, de la volatilité des marchés actions et des anticipations de rendement des marchés investis.

Les expositions aux marchés EURO sont prises uniquement à travers des futures sur indice. Le Fonds possède certes un panier d'actions mais dont la performance est reversée par le biais d'un TRS.

Dans ce cadre la contrepartie fait des propositions de panier ou de changement d'actions que le gérant accepte ou refuse, cependant la stratégie n'est pas basée sur une sélection de titres.

L'année 2023 a été marquée par un ralentissement de l'inflation dans les économies occidentales, avec un taux constaté en fin d'année de 3.4% aux Etats-Unis et de 2.9% en Zone Euro, comparativement à un pic ayant atteint plus de 9% aux Etats-Unis en 2022 et plus de 10% en Zone Euro. Cela a ainsi permis aux banques centrales concernées de modérer les hausses de taux directeurs en 2023, avec seulement 4 incréments de 0.25% en cours d'année par la Réserve Fédérale Américaine, et une augmentation de 2% des taux par la Banque Centrale Européenne. Les données d'inflation s'étant par ailleurs significativement améliorées au second semestre, la dernière augmentation des taux remonte à juillet 2023 pour la Réserve Fédérale Américaine, et à septembre 2023 pour la Banque Centrale Européenne.

La résultante principale de cette modération de l'inflation a été une anticipation plus marquée par les agents économiques de l'arrivée d'un point d'inflexion dans l'évolution des taux directeurs, ce qui a permis un rebond conséquent sur les marchés actions. Le S&P 500⁵ conclut ainsi l'année sur une hausse de 24.2%, et le MSCI EMU⁶, sur une augmentation de 15.9%.

Les 2 premiers mois de l'année ont été particulièrement profitables aux marchés européens, avec une performance de +12.9% du MSCI EMU au 06 mars par rapport au début d'année, que le Fonds accompagne avec une évolution de 93.94 à 98.32 de sa Valeur Liquidative, soit une performance de +4.7% et une Exposition Actions moyenne de 36%.

Les 8 mois qui suivent sont toutefois soumis à de nombreuses fluctuations, avec une performance de -8.8% au 27 octobre du MSCI EMU par rapport au 06 mars, que le Fonds amortit avec une performance de -3.7% sur ces mêmes dates.

Une reprise très conséquente a par la suite eu lieu sur les 2 derniers mois de l'année, grâce à l'accumulation de nouvelles positives sur le front de l'inflation, et l'anticipation de plus en plus marquée de l'arrivée du point d'inflexion dans l'évolution des taux directeurs. Cette remontée des marchés a permis au Fonds de terminer l'année avec une Valeur Liquidative au 29 décembre de 100.18, soit une performance annuelle de +6.6%, et une Exposition Actions à cette date de 64%.

La Valeur Liquidative du Fonds n'ayant naturellement pas atteint 120€ pendant l'année, le mécanisme de cliquet n'a pas été activé et sa Valeur Liquidative protégée reste à 80€.

⁵ S&P 500 : indice boursier représentatif des marchés d'actions, exprimé en dollars, composé des 500 sociétés américaines les plus représentatives des Etats-Unis.

⁶ MSCI EMU (Morgan Stanley Capital International European Monetary Union) : indice boursier composite représentatif des marchés d'actions d'un certain nombre de pays de la zone Euro, établi et communiqué par Morgan Stanley Capital International.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de 6.64%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le Fonds est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 97.03%.

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Non prise en compte des critères de durabilité environnementale des activités économiques du règlement (UE) 2020/852

Le Fonds ne promeut pas des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») ou n'a pas un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 dudit règlement européen.

Dans ce cadre, les investissements sous-jacents du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au sens du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie »).

Informations complémentaires en lien avec la réglementation sur les droits des actionnaires (SRD2)

Contribution aux performances à moyen et long terme

Au cours de la période sous revue, la stratégie d'investissement a été mise en œuvre de manière systématique et a donné des résultats conformes aux attentes qui nous permettent d'être confiants sur l'atteinte des objectifs de gestion en matière de performance et de risque sur l'horizon d'investissement recommandé pour ce Fonds.

Le Fonds est un fonds PEA qui vise à prendre de l'exposition aux marchés actions de la zone euro tout en offrant une valeur minimale garantie. Ce minimum garanti est de 80€ par part pour une VL initiale de 100€. Il peut être augmenté à 100€ si la VL du Fonds atteint 120€ en cours de vie du Fonds. La durée de cette protection est de 10 ans à partir du lancement du Fonds, sauf en cas de dissolution anticipée. A travers le Fonds, les investisseurs participent donc à la croissance des marchés actions de la zone euro attendue à moyen/long-terme, tout en maîtrisant leur risque de perte.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

La stratégie mise en place par le Fonds vise à optimiser l'exposition prise aux marchés actions, tout en respectant les contraintes liées à la tenue de la garantie. Le calcul de l'exposition aux marchés actions dépend, notamment, du budget de risque disponible, de la volatilité des marchés actions et des anticipations de rendement des marchés investis.

Les expositions aux marchés EURO sont prises uniquement à travers des futures sur indice. Le Fonds possède certes un panier d'actions mais dont la performance est reversée par le biais d'un TRS.

Dans ce cadre la contrepartie fait des propositions de panier ou de changement d'actions que le gérant accepte ou refuse, cependant la stratégie n'est pas basée sur une sélection de titres.

✓ **Principaux risques importants**

Le Fonds encourt des risques à titre principal et à titre accessoire dont la liste est disponible dans le prospectus du Fonds.

✓ **Taux de rotation**

Taux de rotation du portefeuille : Non Applicable*

*Le taux de rotation est estimé selon la méthode de la Securities and Exchange Commission à partir des transactions de valeurs mobilières sur un historique d'un an.

Turnover = Min (Achats, Ventes) / Moyenne (Encours)

Cette méthodologie peut ne pas être adaptée pour certaines stratégies de gestion : fonds monétaires, fonds nourriciers, portefeuille investissant significativement en instruments financiers à terme, buy & hold...

La donnée de turnover peut ne pas être représentative en cas de variation importante du passif sur la période d'observation.

✓ **Gestion des conflits d'intérêts**

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de conflits d'intérêts en lien avec les activités d'engagement.

Pendant cette période, la société de gestion a décidé d'avoir recours à un conseiller en vote, Institutional Shareholder Services (ISS), aux fins des activités d'engagement.

✓ **Prêt de titres**

La société de gestion ne pratique pas des opérations de prêt de titres durant l'exercice écoulé.

✓ **Informations relatives aux décisions d'investissement**

Les décisions d'investissement reposent sur une analyse fondamentale des entreprises incluses dans l'univers d'investissement. Les marchés ne sont pas toujours efficaces, et ne reflètent pas toujours la valorisation intrinsèque des entreprises.

Dans ce cadre, les décisions d'investissements se fondent sur une analyse fondamentale de long terme, permettant ainsi de profiter de ces opportunités qui découlent de la volatilité excessive des marchés financiers.

Les processus de gestion reposent sur l'exploitation des données issues de l'analyse fondamentale menée par nos équipes de recherche indépendante que ce soit dans le court, le moyen ou le long terme.

Par ailleurs, et quelle que soit la classe d'actifs, la prise en compte des risques et opportunités Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (intégration E.S.G) fait partie intégrante du processus de sélection de titres du gérant du Fonds ayant un objectif de surperformance dans la durée.

Evénements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice

➤ Le 1^{er} juillet 2023

Conformément à la nouvelle doctrine de l'Autorité des marchés financiers (AMF) relative à la modernisation des modalités applicables à la présentation, au contenu et au prélèvement des frais administratifs externes à la société de gestion, la rubrique des « **Frais** » a été mise à jour dans le prospectus.

La liste exhaustive des frais du deuxième bloc renommé « **Frais de fonctionnement et autres services** » (anciennement frais administratifs externes à la société de gestion) du tableau des frais est désormais détaillée sous le tableau et n'est plus limitative.

Par ailleurs, les coûts récurrents et les scénarios de performances ont été mis à jour dans le Document d'Informations Clés (DIC).

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2023

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2023 représentent une population de 316 personnes en 2023.

En 2023 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration,
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables juridique, finance et des fonctions de support et administratives.

	2023				
	Rémunération fixe versée en 2023	Rémunération variable versée en mars 2023 (au titre de la performance 2022) + rémunérations variables différées acquises en 2023	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	total €
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 316 collaborateurs	28 044 672 €	11 624 581 €	10 338 975 €	1 285 606 €	39 669 253 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 364 899 €	5 389 839 €	4 158 019 €	1 231 820 €	12 754 738 €
Dont cadres supérieurs (15 collaborateurs)**	2 544 612 €	1 584 813 €	1 230 486 €	354 327 €	4 129 425 €

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2023 ainsi que le cash différé indexé payé en 2023.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2023 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE TREASURY BILL ZCP 200324	1 771 557,25	1 716 173,36
HEINEKEN	713 903,75	1 416 444,82
RANDSTAD N.V.	1 347 675,12	762 553,75
QIAGEN N.V.	768 229,45	1 331 216,65
KONE OY B NEW	1 347 517,02	735 993,90
KNORR-BREMSE AG	1 380 690,42	691 866,76
COVESTRO AG	1 306 383,90	678 339,62
JDE PEET'S BV	1 306 387,44	635 320,26
INFINEON TECHNOLOGIES	840 575,46	890 276,63
TALANX AG	712 213,04	926 275,35

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net*					

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					15 809 798,00
% de l'Actif Net					99,81%

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

HSBC BANK FRANCE SA PARIS FRANCE					15 809 798,00
-------------------------------------	--	--	--	--	---------------

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					15 809 798,00

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres					
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

La nature des titres pris en garantis est définie par les politiques internes du groupe HSBC. Pour l'OPC considéré, il s'agit de titre gouvernementaux ou assimilés présentant une bonne qualité du point de vue du risque de crédit.

i) Données sur la réutilisation des garanties

Non concerné.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Pour chaque contrepartie, la gestion du collatéral est définie au contrat cadre (CSA) en accord avec les politiques HSBC de risque et juridique.

Ce contrat cadre définit la forme du collatéral (espèces, titres et haircut associés), montant minimum de transfert pour les appels de marge ainsi que la franchise applicable.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

L'intégralité des revenus concernés bénéficient à l'OPC.

L'intégralité des coûts concernés sont supportés par l'OPC.

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2023**

HSBC EURO PROTECT 8o +
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC EURO PROTECT 8o + relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Contrats financiers de gré à gré :

Les contrats financiers de gré à gré du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Les prix sont calculés par les contreparties des contrats et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers. Les modèles mathématiques appliqués reposent sur des données externes et sur des hypothèses de marché. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2024.04.15 16:31:49 +0200



FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Comptes Annuels

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Bilan Actif

Bilan Actif au 29/12/2023

Portefeuille : 249026 HSBC EURO PROTECT 80 +

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	15 634 385,52	17 807 972,06
Actions et valeurs assimilées	15 535 110,32	15 661 235,30
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	15 535 110,32	15 661 235,30
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	59 501,20	1 589 395,73
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	59 501,20	1 589 395,73
Titres de créances négociables	59 501,20	1 589 395,73
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	39 774,00	557 341,03
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	39 774,00	188 121,00
Autres opérations		369 220,03
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 951 377,01	512 219,25
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 951 377,01	512 219,25
COMPTES FINANCIERS		560 000,00
Liquidités		560 000,00
TOTAL DE L'ACTIF	17 585 762,53	18 880 191,31

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Bilan Passif

Bilan Passif au 29/12/2023

Portefeuille : 249026 HSBC EURO PROTECT 80 +

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	14 680 931,97	18 062 889,77
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	882 347,29	-380 433,34
Résultat de l'exercice (a,b)	275 981,43	-236 927,52
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	15 839 260,69	17 445 528,91
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 500 593,26	179 472,47
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	1 500 593,26	179 472,47
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	12 325,00	164 320,00
Autres opérations	1 488 268,26	15 152,47
DETTES	18 545,32	585 238,12
Opérations de change à terme de devises		
Autres	18 545,32	585 238,12
COMPTES FINANCIERS	227 363,26	669 951,81
Concours bancaires courants	227 363,26	669 951,81
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	17 585 762,53	18 880 191,31

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Hors-Bilan

Hors-Bilan au 29/12/2023

Portefeuille : 249026 HSBC EURO PROTECT 80 +

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
GAP SWAP 07/05/29	15 809 798,00	18 570 851,00
EUR 3M -0.43/PERF		15 999 966,49
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
DAX 30 IND FU 0324	1 270 050,00	
FTSE/MIB 0324	611 200,00	
CAC 40 FUT 0124	2 043 630,00	
MEFF IBEX35 E 0124	505 600,00	
AEX FUT 0124	632 200,00	
CAC 40 FUT 0123		1 170 090,00
AEX FUT 0123		415 530,00
DAX 30 IND FU 0323		349 225,00
MEFF IBEX35 E 0123		246 660,00
FTSE/MIB 0323		357 225,00
EURO STOXX 50 0323		2 664 200,00
EURO STOXX 50 0324	5 107 200,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de performance		
EUR 3M -0.33/PERF	13 999 961,97	
Autres engagements		

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Compte de Résultat

Compte de Résultat au 29/12/2023

Portefeuille : 249026 HSBC EURO PROTECT 80 +

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	27 469,97	2 473,56
Produits sur actions et valeurs assimilées		107 209,12
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances	15 743,94	1 541,06
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme	453 460,64	61 658,21
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	496 674,55	172 881,95
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		219 291,80
Charges sur dettes financières	4 170,58	10 800,67
Autres charges financières		
TOTAL (2)	4 170,58	230 092,47
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	492 503,97	-57 210,52
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	196 299,35	201 779,90
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	296 204,62	-258 990,42
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-20 223,19	22 062,90
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	275 981,43	-236 927,52

Annexes

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013387925 - Part HSBC Euro Protect 80+ : Taux de frais maximum de 1% TTC. Les frais de gestion externes sont de 0.20% TTC maximum.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts HSBC Euro Protect 80+	Capitalisation	Capitalisation

2. Evolution de l'Actif Net

Evolution de l'Actif Net au 29/12/2023

Portefeuille : 249026 HSBC EURO PROTECT 80 +

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	17 445 528,91	22 141 084,92
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)		
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 691 376,00	-2 684 773,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 807 377,64	2 944 447,14
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 318 473,74	-2 181 691,83
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 726 495,58	5 779 538,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 332 592,48	-6 964 076,04
Frais de transactions	-4 224,61	-1 993,84
Différences de change	-34 975,74	
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 663 819,33	-1 913 775,90
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	820 761,16	-843 058,17
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	843 058,17	-1 070 717,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 718 522,82	585 759,91
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 559 264,09	159 258,73
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-159 258,73	426 501,18
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	296 204,62	-258 990,42
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	15 839 260,69	17 445 528,91

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	59 501,20	0,38
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	59 501,20	0,38
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Autres	15 809 798,00	99,81
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	15 809 798,00	99,81
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	10 169 880,00	64,21
Autres	13 999 961,97	88,38
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	24 169 841,97	152,59

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances	59 501,20	0,38						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							227 363,26	1,44
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances	59 501,20	0,38								
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	227 363,26	1,44								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	741 377,01
	Collatéraux	1 210 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		1 951 377,01
DETTES		
	Frais de gestion fixe	18 545,32
TOTAL DES DETTES		18 545,32
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 932 831,69

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-27 610,527	-2 691 376,00
Solde net des souscriptions/rachats	-27 610,527	-2 691 376,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	158 097,980	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes (*)	196 299,35
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,18
Rétrocessions des frais de gestion	

(*) Les frais de gestion fixes intègrent une majoration des frais administrateur de 4 723.22 €.

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Protection :

Etablissement délivrant la protection : HSBC Continental Europe.

Bénéficiaire : HSBC Euro Protect 80+

Objet : La protection donnée par HSBC Continental Europe porte sur le niveau des valeurs liquidatives futures.

La Protection a été accordée à la date de création du fonds (soit le 7 mai 2019) pour une durée de 10 ans, soit jusqu'au 7 mai 2029 (ou le jour de valorisation précédent si ce jour n'est pas un jour de valorisation) sauf en cas de dissolution anticipée.

Pendant la période de protection, le Garant s'engage à accorder une protection à l'OPCVM de manière à ce que le porteur de parts bénéficie d'une protection en capital (hors frais d'entrée) à chaque jour de calcul de la valeur liquidative à hauteur de 80% de la valeur liquidative de référence (soit 80€ par part).

En cas de conditions de marchés favorables le fonds pourra bénéficier d'un « Mécanisme de Cliquet » :

dans l'hypothèse d'une progression de la valeur liquidative de 20% par rapport à la valeur liquidative de référence (i.e. la VL atteint le niveau de 120€ pendant la vie du fonds) la protection du capital serait portée à 100% de la valeur liquidative de référence, soit 100€ par part.

La valeur liquidative sera au moins égale à 80% de celle du 7 mai 2019 (ou 100% de cette valeur liquidative en cas d'activation du cliquet).

De ce fait, toute protection délivrée expirera au plus tard le 7 mai 2029 (sauf en cas de dissolution anticipée).

La Protection délivrée par HSBC Continental Europe dure 10 ans et expire le 7 mai 2029 (« Date d'Echéance de la Protection »), sauf en cas de dissolution anticipée, est renouvelable par tacite reconduction par périodes successives d'un an en accord avec le garant et la Société de Gestion.

Si, au terme des dix ans, HSBC Continental Europe ou la Société de Gestion décident toutefois de ne pas renouveler les Protections ou décident d'en modifier leur contenu, cette modification sera soumise à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers. En cas de modification du contenu de la Protection et sous réserve de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers, HSBC Continental Europe et la Société de Gestion se rapprocheront afin d'amender les termes de la convention signée entre eux. Les porteurs de parts du fonds seront informés de cette décision dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et la Société de Gestion s'engage à modifier le prospectus du fonds à cet effet.

A l'échéance de la Protection, la Société de Gestion pourra également faire le choix, après agrément de l'Autorité des Marchés Financiers, soit de dissoudre le fonds, soit de le fusionner dans un autre organisme de placement collectif, soit de modifier l'objectif de gestion du fonds.

Les porteurs de parts sont préalablement informés de l'option retenue par la Société de Gestion.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Le nombre de parts souscrites sera limité à 1 500 000 (un million cinq cent mille) parts. En outre la société de gestion n'émettra plus de nouvelles parts dans un délai d'une semaine après la publication de la valeur liquidative initiale du Fonds.

La protection est donnée compte tenu des textes législatifs et réglementaires en vigueur à la date de création du fonds. En cas de changement des dits textes ayant pour conséquence la création de nouvelles obligations entraînant pour le fonds une charge financière directe ou indirecte de nature fiscale ou autre, HSBC Continental Europe se réserve la possibilité de ne plus émettre de nouvelle protection à compter de la date constatant la modification des textes réglementaires et législatifs.

Les valeurs liquidatives bénéficiant déjà d'une protection en cours de validité continueront d'en bénéficier mais HSBC Continental Europe pourra diminuer les sommes dues au titre de la protection de l'effet de ces nouvelles obligations.

La Société de Gestion se réserve la possibilité de ne plus accepter de souscription à compter de la date constatant la modification des textes réglementaires et législatifs et procédera à la dissolution anticipée du fonds dans un délai de 3 mois à compter de cette date.

Si HSBC Continental Europe ou la Société de Gestion ne souhaitent plus émettre de Protection, la Société de Gestion en informera les porteurs de parts du fonds dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et modifiera le prospectus du fonds à cet effet.

Défaut du garant :

La protection pourrait être inopérante en cas de défaut de cet établissement. La probabilité de survenance d'un cas de défaut du garant peut toutefois être considérée comme extrêmement faible. Dans une telle hypothèse chaque porteur pourrait ne pas recevoir la valeur liquidative protégée et, dans le cas d'un porteur ayant souscrit sur la valeur liquidative de référence, supporter une perte supérieure à 20% de son investissement.

Dans une telle hypothèse la Société de Gestion chercherait alors un nouveau garant. Si aucun nouveau garant n'était désigné pour quelle que raison que ce soit, en particulier parce que les conditions proposées ne sont pas aussi favorables à l'intérêt des porteurs de parts, alors le fonds serait dissout sous réserve de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers, et le porteur de parts, ayant souscrit sur la valeur liquidative de référence, pourrait supporter une perte supérieure à 20% de son investissement.

Toute modification de la protection est soumise à l'agrément de l'AMF.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			29 809 759,97
	PSW037718	EUR 3M -0.33/PERF	13 999 961,97
	PSW035655	GAP SWAP 07/05/29	15 809 798,00
Total des titres du groupe			29 809 759,97

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	275 981,43	-236 927,52
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	275 981,43	-236 927,52

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	275 981,43	-236 927,52
Total	275 981,43	-236 927,52

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	882 347,29	-380 433,34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	882 347,29	-380 433,34

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	882 347,29	-380 433,34
Total	882 347,29	-380 433,34

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	30 674 999,72	25 185 548,76	22 141 084,92	17 445 528,91	15 839 260,69
Nombre de titres	295 362,336	259 756,929	213 754,601	185 708,507	158 097,980
Valeur liquidative unitaire	103,85	96,95	103,58	93,94	100,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,57	-6,50	17,83	-2,04	5,58
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,07	-1,75	-1,99	-1,27	1,74

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	2 933	540 141,28	3,41
ALLIANZ SE-REG	EUR	2 754	666 330,30	4,20
AURUBIS AG	EUR	8 265	613 758,90	3,88
COMMERZBANK AG	EUR	46 888	504 514,88	3,19
COVESTRO AG	EUR	13 692	721 294,56	4,55
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	3 403	634 659,50	4,01
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	16 825	754 685,38	4,76
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	20 706	782 686,80	4,94
KNORR-BREMSE AG	EUR	11 011	647 446,80	4,09
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	10 497	656 587,35	4,15
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	1 771	664 302,10	4,19
RWE AG	EUR	16 897	695 818,46	4,39
SAP SE	EUR	4 508	628 775,84	3,97
SIEMENS AG-REG	EUR	8 500	1 444 320,00	9,12
SIEMENS ENERGY AG	EUR	42 403	508 836,00	3,21
TOTAL ALLEMAGNE			10 464 158,15	66,06
FINLANDE				
KONE OY B NEW	EUR	13 444	608 744,32	3,84
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	59 670	747 366,75	4,73
TOTAL FINLANDE			1 356 111,07	8,57
PAYS-BAS				
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	5 606	767 741,70	4,84
JDE PEET'S BV	EUR	24 485	597 923,70	3,77
RANDSTAD N.V.	EUR	11 620	661 410,40	4,18
ROYAL PHILIPS	EUR	32 456	684 659,32	4,32
STELLANTIS NV	EUR	47 361	1 003 105,98	6,34
TOTAL PAYS-BAS			3 714 841,10	23,45
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			15 535 110,32	98,08
TOTAL Actions et valeurs assimilées			15 535 110,32	98,08
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRANCE TREASURY BILL ZCP 200324	EUR	60 000	59 501,20	0,38
TOTAL FRANCE			59 501,20	0,38
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			59 501,20	0,38
TOTAL Titres de créances			59 501,20	0,38

FCP HSBC EURO PROTECT 80 +

3.12. INVENTAIRE DETAILLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AEX FUT 0124	EUR	4	4 104,00	0,03
CAC 40 FUT 0124	EUR	27	1 485,00	0,01
DAX 30 IND FU 0324	EUR	3	-375,00	
EURO STOXX 50 0324	EUR	112	-8 400,00	-0,05
FTSE/MIB 0324	EUR	4	-400,00	-0,01
MEFF IBEX35 E 0124	EUR	5	-3 150,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-6 736,00	-0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			-6 736,00	-0,04
Autres instruments financiers à terme				
Autres swaps				
EUR 3M -0.33/PERF	EUR	13 999 961,97	-1 470 888,52	-9,29
GAP SWAP 07/05/29	EUR	15 809 798	-17 379,74	-0,11
TOTAL Autres swaps			-1 488 268,26	-9,40
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-1 488 268,26	-9,40
TOTAL Instrument financier à terme			-1 495 004,26	-9,44
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	34 185	34 185,00	0,21
TOTAL Appel de marge			34 185,00	0,21
Créances			1 951 377,01	12,32
Dettes			-18 545,32	-0,11
Comptes financiers			-227 363,26	-1,44
Actif net			15 839 260,69	100,00
Part HSBC EURO PROTECT 80+	EUR	158 097,980	100,18	